



le Planitre

Journal d'information édité par BIEN VIVRE A L'HAUTIL

s o m m a i r e

Edito

Triel-sur-Seine, habitat et population

Le CIRENA lance une action juridique

Le GPS se démocratise

Le collectif pour la sécurité routière rencontre la Mairie

Bruit : impact de la RD22

Science et Esthétisme au Parc aux Etoiles

A104 : participez au débat public

Plus de sacs de caisse en plastique !

Cinéma, Sheitan - Pompoko

Attention au 118

La flore Réunionnaise

De motte à motte,

Bon appétit !

Agenda

Bruit: impact de la RD22

Dotés d'un sonomètre dûment étalonné, les membres du Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil, ont procédé à des relevés sonores chez plusieurs riverains de la RD22.

Les résultats des mesures montrent des dépassements des seuils autorisés y compris à l'intérieur des habitations. Les relevés prouvent aussi que la principale raison du bruit est la vitesse excessive des automobilistes ..

Découvrez les résultats de cette première campagne de mesures.



Triel-sur-Seine, habitat et population



Triel-sur-Seine est une ville avant tout résidentielle, le cadre de vie y est plutôt agréable et elle a su conserver une réelle qualité de vie. Les rives de Seine et les pentes de l'Hautil sont fort appréciées de ses habitants.

Cet article vous fera découvrir comment sa vocation agricole a laissé place à une vocation de villégiature puis résidentielle. Et comment l'évolution de sa population et l'organisation de son espace urbain ont accompagné ces différentes mutations.

Activités festives de l'association

Comme par le passé, vous avez pu fêter avec nous le Beaujolais Nouveau. Un grand moment de plaisirs et de rires qui a permis aux nouveaux et anciens habitants de se rencontrer. Et en janvier, nous avons partagé la Galette des Rois.

Notre prochain rendez-vous est l'assemblée générale de BVH puis en juin les Feux de la Saint-Jean.



Edito

Trop de bruit pour rien ?

Sans vouloir paraphraser le titre de la célèbre pièce de Shakespeare (Much Ado about nothing), le bruit tient désormais une place importante sur l'Hautil : Celui des véhicules qui passent à grande vitesse sur nos belles lignes droites; Celui des nuisances aériennes contre lesquelles lutte le Cirena; Celui que fait le débat public sur l'A104; Celui que nous allons faire prochainement contre ceux qui se permettent de détruire les arbres et de bétonner notre forêt protégée en toute illégalité pour la transformer en parking, étendre leurs locaux sans permis de construire et s'accaparer le domaine public.

Vous serez encore une fois (j'ose l'espérer) agréablement surpris par la contenu et la forme de notre petit journal au rapport qualité prix réellement imbattable (et livré à domicile). Nous pouvons donc remercier tous les contributeurs et notre courageux secrétaire qui y passe ses soirées. C'est pourquoi nous serions heureux d'obtenir en retour un petit coup de main : Heureux que vous nous disiez ce qui vous intéresse et vous manque à l'Hautil; Heureux que vous veniez nous rejoindre au sein de notre petite association au but non lucratif (à part pour le corps et pour l'esprit).

Nous serions aussi heureux que vous puissiez nous donner un petit coup de main début juin quand nous jouerons (encore une fois) aux bûcherons amateurs pour constituer le feu de la Saint-Jean (uniquement avec des arbres morts et déjà abattus). C'est d'ailleurs une excellente occasion de faire du sport, de perdre du poids, et de jouer au petit poucet avec son âme de citadin pour retrouver la sensation qu'avaient nos ancêtres quand ils luttaient contre la nature hostile (alors que nous luttons plutôt contre le stress de la vie moderne et contre le besoin d'avoir toujours plus de gadgets dans nos maisons).

Alors, une nouvelle fois, venez nous rejoindre pour notre programme chargé du printemps et de l'été, pour nous amuser ensemble et pour nous enrichir de nos différences. N'ayons pas peur qu'un oiseau ayant fréquenté un poulet soit dévoré par un chat, qui grifferait un chien pour finir par arriver jusqu'à nous. ;-)

Lionel

Triel-sur-Seine, habitat et population

Un cadre de vie agréable

La cinquième boucle de la Seine abrite des communes fort discrètes, Vernouillet, Triel, et Verneuil somnolent dans un paysage vallonné. Au confluent entre Seine et Oise, Andrésy, Maurecourt et Conflans sommeillent elles aussi dans un méandre paisible du fleuve. Que ce soit sur le plan économique ou en matière de commerces, ce n'est pas fondamentalement l'immobilisme, mais c'est tout au plus la course d'escargot, la course au centre commercial initiée récemment pourra-t-elle y changer grand-chose ?

Ces villes sont avant tout résidentielles. Une part importante de la population travaille à l'extérieur de la région, notamment à La Défense, à Nanterre et à Paris. Le cadre de vie y est plutôt agréable car elles ont conservé un certain charme et une réelle qualité de vie. Les rives de la Seine, de l'Oise et les pentes de l'Hautil sont fort appréciées des amoureux de la nature. L'aspect bucolique de ces paysages feraient même oublier la proximité de la ville nouvelle.

L'empreinte du passé

Triel constituait avec Andrésy un important centre de production alimentant la capitale. L'agriculture se partageait entre les cultures maraîchères et la vigne. Le bâti rural était alors composé de fermes, de petites exploitations installées dans les bourgs, mais aussi de tous les bâtiments beaucoup plus modestes : maisons de pailleux* ou de vigneron et autres bricoles. Il était non seulement constitué de logis mais aussi de nombreux édifices annexes, granges, étables, pigeonniers, puits, lavoirs et mares, porches.

Comment vivaient nos ancêtres avant la Révolution?

Triel à cette époque comptait avec Pissefontaine environ 1500 habitants. Le bourg de Triel était isolé des hameaux de Cheverchemont et de Pissefontaine.

C'était un bourg composé essentiellement de vigneron, oscillant entre le village et le gros bourg. L'aspect rural de Triel est ce qui frappait le plus le visiteur car tout le territoire du village, des bords de Seine aux coteaux, était consacré à la culture de la vigne.

Cela se ressentait également sur la sociabilité villageoise car les vigneronns n'aimaient pas vivre isolés. Mais on ressentait également un côté urbain à Triel, qui se matérialisait au travers de l'habitat triellois: les maisons étaient jointives et tout laisse à penser qu'elles se ressemblaient beaucoup.

Comment se présentait une maison?

Elle était en générale assez grande (environ 100 m²), souvent rectangulaire, parfois très allongée, et construite en pierres meulières. Elle comportait un étage et était surmontée d'un solide toit d'ardoises ou de tuiles. A la cave étaient entreposés les futailles et tout le nécessaire pour entreposer le vin. Le rez de chaussée comprenait une pièce qui servait à la fois au rangement des outils, à abriter quelques animaux domestiques et à l'atelier. A l'étage le logement était généralement assez vaste. Cette maison faisait toujours partie d'un ensemble qui réunissait une cour et un jardin qui n'étaient pas très grands. Parfois ils étaient mêmes en communs avec les voisins ce qui a dut sûrement être la source à de nombreuses disputes dans un pays où l'on avait " la parole facile, l'injure aisée et les poings exercés".

Terre de villégiature

Dès la seconde moitié du 19ème siècle, de nombreux citadins en mal de campagne affluent. Les maisons opulentes des maquignons et les " maisons de campagne " des riches bourgeois parisiens qui venaient se mettre au vert sur les rives de la Seine ou sur les coteaux commencent à marquer le paysage.

La ligne de chemin de fer Paris - Rouen accompagne le développement des loisirs liés aux activités nautiques et aux plaisirs de

l'eau ainsi que la construction de nombreux pavillons.



Très rapidement, la navigation de plaisance s'organisa à Triel et l'on vit s'ouvrir les premiers club à voile sur les rives du fleuve. Buvettes et restaurants fleurirent pour restaurer et désaltérer nos promeneurs du dimanche. De même les Parisiens passionnés de pêche fréquentent les guinguettes d'Andrésy. Les Bateaux Parisiens y déversent les touristes pour la journée.

Cet habitat de villégiature se traduit par une architecture très variée, meulière, faux pans de bois, brique et voit apparaître des propriétés de style anglo-normand ainsi que de nombreuses villas rustiques à l'italienne.

Les matériaux traditionnels utilisés ont été ceux trouvés sur les lieux mêmes de la construction. La région comporte de nombreuses carrières où l'on a extrait des pierres et des moellons. Les gisements de gypse, notamment ceux de l'Hautil, ont permis de fabriquer le plâtre, base de l'enduit plus ou moins " beurré " qui recouvrait les maisons. Cet

enduit est très caractéristique du bâti francilien et on le retrouve encore aujourd'hui sur les vieux murs de notre cité.

La coupe de pierre permettra au 19ème siècle l'usage de la meulière, variété de calcaire beaucoup plus dure qui pourra être utilisée sans enduit. La meulière, que l'on trouve aussi sur l'Hautil, connaîtra son apogée avec les pavillons entre 1870 et 1914.

La brique, jusqu'au siècle dernier n'a connu qu'un usage très restreint en Ile-de-France. Depuis le début du 20ème siècle, les choses ont bien changé. Une partie du pavillonnaire ouvrier a été bâti avec ce matériau économique et facile à transporter. Par la suite, les architectes l'ont employé pour réaliser de nombreuses villas ou équipements publics en banlieue parisienne.

A Triel, on retrouve la brique en ornementation dans les encadrements des baies en particulier. Elle a été utilisée pour la cons-

Nos coteaux verdoyants, source de leurs inspirations ?



Entre 1908 et 1909, Octave Mirbeau se fait construire une vaste villa sur les coteaux de Triel, à Cheverchemont. En 1892 Emile Zola, amoureux de la nature, des bords de Seine et des coteaux verdoyants, y louait déjà une villa d'été " Les Framboisiers ". Mais aussi Paul Fort et Guy de Maupassant.

Habitants des Villes !

N'allez plus en Bretagne, en Normandie ou en Suisse, tout au loin, là-bas, mais précitez d'y pouvoir mieux qu'ailleurs, trouver la sérénité d'esprit, d'y respirer un air vivifiant, d'y apaiser vos nerfs tendus, d'y goûter le charme de la nature.

Rendez-vous simplement à quelques kilomètres de la grande capitale, aux Splendides Cottages de Boisemont.



Il n'est pas, dans la grande banlieue parisienne de site plus agréable, plus pittoresque, plus adouci, de panorama plus suggestif et plus harmonieux.

Sous peu de jours, le prix des terrains, dans ce merveilleux petit coin de France, va augmenter d'une manière considérable ! Heureux s'environner ceux qui auront profité des prix actuels.

La Mutuelle Foncière se metant en état d'accord avec la direction de La Vie Mystérieuse vous bien connaître, aux abonnés et lecteurs de cette intéressante publication, à laisser ces terrains au prix surprenant de bon marché de 3 et 4 francs le mètre, payable par mensualité, à partir de 10 francs par mois, cela seulement pour les trois mois qui suivent.

La Mutuelle Foncière accorde également aux amis de La Vie Mystérieuse de grandes facilités pour la construction de charmants petits châteaux; elle hâtera des devis et se charge de la mise au œuvre.

Que tous se le disent et que l'on se décide au plus tôt pour n'avoir pas de regrets à exprimer.

Toute la correspondance concernant les Splendides Cottages de Boisemont doit être adressée à M. MILLIARD, aux Bureaux de La Vie Mystérieuse, 174, Rue St-Jacques, Paris.

Jusqu'en 1910 le plateau de l'Hautil, côté Boisemont, ne comporte aucune habitation à l'exception d'un moulin à vent. Cette réclame évoque la création d'un lotissement .. en 1912 ! l'auberge des coteaux était une des villas de ce projet immobilier qui aura connu bien des vicissitudes. La tour située à côté est le château d'eau désaffecté de ce lotissement.

truction des villas du domaine de Cheverchemont et la chapelle de l'Hautil.

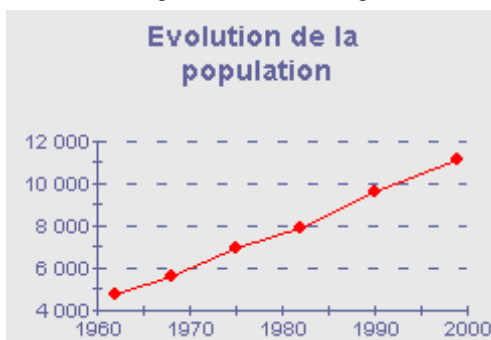


L'ermitage de l'Hautil proposait dans sa réclame, au début du siècle, " La montagne à une heure de Paris. Le restaurant de l'Ermitage et sa ferme, à 175 mètres d'altitude, au milieu des bois dominant les vallées de la Seine et de l'Oise, se trouvent dans un des plus beaux sites de la région parisienne. Installation simple avec chambres gaies et spacieuses, verger, tennis et, à quelques

pas de là, son merveilleux panorama de plus de 40km d'horizon. Pension avec nourriture soignée depuis 30 francs. Ecrire : Ermitage de l'Hautil, par Triel (S.-et-O.), Téléphone no 2 à Chanteloup par Poissy. "

De 1950 à nos jours

Vers 1950, l'industrialisation axée sur Mantes et sur Poissy font perdre à nos communes leur vocation mixte agriculture et villégia-



ture au profit d'une vocation de banlieue résidentielle. En 50 ans toutes les communes enregistrent une multiplication de leur population par 3. Les résidences secondaires sont devenues des résidences principales.

En 1831 Triel comptait 1 800 habitants, 3 692 en 1936 , 4 513 en 1954 , 5 635 en 1962, 6 944 en 1975 et 7 906 en 1982. Dès 1991, alors que la population était de 9 633 habitants, le schéma directeur de la Boucle de Chanteloup prévoyait à moyen terme (2010) une population de 14 000 habitants et à long terme (2010) une population de 14 000 habitants. On peut dire que les prévisions se confirment puisqu'au dernier recensement, Triel comptait 11 189 habitants.

Dans les années 70-80 le front des nouveaux arrivants s'est déplacé pour s'installer surtout à Triel, sur les pentes de l'Hautil puis à Poissy, Verneuil et Vernouillet. Les lotissements pavillonnaires ont occupés les plateaux et les maisons individuelles les coteaux des vallées.

L'espace urbain à Triel

La superficie communale est de 1 555 ha dont environ 350 ha de surface boisée. La densité à l'espace urbain s'établit à 32 Hab/ha. L'espace rural représente 65% de la superficie communale, l'espace urbain construit 26% et l'espace urbain non construit environ 10%.

Triel est une commune résidentielle qui compte beaucoup plus de maisons individuelles (3 140) que de logements collectifs (795). C'est la période 1982 - 1989 qui a vu la construction du plus grand nombre de maisons individuelles (703). Triel ne comptait en 2003 que 6,9% de logements sociaux, la loi SRU (Solidarité et

Renouvellement Urbain) impose à la commune de construire plus de 500 logements locatifs sociaux d'ici 2020 et accessoirement une amende de 85 000 euros par an (150 euros par logement manquant). Il lui faudra donc préempter puis réhabiliter les logements ainsi acquis et procéder à des programmes de logements neufs.

On peut penser que malgré le PPRI (Plan des Prévention des Risques d'Inondations) qui réduit considérablement les possibilités de construire en bord de Seine, il reste encore des potentialités sur notre territoire. Des terrains sortent sur le marché régulièrement chaque année, et même sur l'Hautil !

VdS



Les bords des rivières et des fleuves ont depuis toujours attirés les populations. Le PPRI interdit dorénavant de construire toute nouvelle habitation en zone rouge et zone verte, et l'autorise sous conditions en zone bleue.

Sources :

- Source: Serge Beis et Ledjam Annie, Triel sur Sein, 1737 - 1817, ADY, côte 9J26
- Notes rapides sur le patrimoine, " Vers une reconnaissance du patrimoine bâti d'Ile-de-France ",

IAURIF

- Boisemont, histoire d'un village typique du Vexin français, G. Duponcheele, J. Treyer
- La maison rurale en Ile-de-France, P. Thiébaud

Notes :

Qui étaient les pilleux ? Tout simplement les hommes qui transportaient la paille jusqu'à Paris dans de grands chariots. En effet, jusque dans les années 1930, il y avait encore de nombreux chevaux dans la capitale. Il fallait donc les nourrir.



Le CIRENA lance une action juridique

CIRENA

Halte aux Nuisances Aériennes



**dans le
Nord - Ouest
Francilien**

Devant l'acharnement constant de l'Etat à développer l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle;

Devant le refus de l'Administration et du Ministère des Transports à tout dialogue démocratique et toute concession pour faire cesser les nuisances aériennes insupportables que nous subissons, de jour comme de nuit, depuis les réorganisations du trafic de 1996 et 2002;

Devant les chiffres actuels totalement accablants du nombre de passages d'avions au-dessus des toits de nos habitations à très basse altitude;

Devant les risques énormes que font courir ces nuisances aériennes à notre qualité de vie, notre santé, notre sécurité et notre patrimoine;

Le CIRENA a pris la ferme décision de lancer une action juridique efficace et de courte durée, contre les auteurs de ces nuisances, quels qu'ils soient, en faisant appel à l'un des plus grands cabinets d'avocats de la place de Paris en matière de défense de l'environnement : le Cabinet LEPAGE.

Cette action juridique, votre action juridique, a évidemment un coût que le CIRENA pourra

régler, en partie grâce aux subventions locales et régionales, mais aussi et surtout par vos cotisations d'adhésion (15 euros par personne) et par les dons supplémentaires que vous pourrez faire.

Nous vous invitons donc à nous transmettre dès maintenant votre chèque à l'ordre du CIRENA, accompagné du bulletin d'adhésion dûment complété sur le modèle ci-joint. Ceci nous permettra de vous retourner un reçu. En effet, le CIRENA étant une association de défense de l'environnement naturel, vos cotisations et vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

Un versement de 15 euros seulement par personne pour faire défendre juridiquement par

Maître Corinne LEPAGE, votre environnement, votre santé, celle de vos enfants, votre sécurité (risque de crash), et la valeur de votre habitation devient complètement indispensable.

Une simple adhésion individuelle pour une grande action collective!

Alors n'hésitez pas une seconde. Chacun, sans exception, doit apporter sa modeste contribution. Cumulée avec celle des autres, elle permettra de financer cette action juridique capitale.

Adressez votre chèque et bulletin(s) d'adhésion à :

CIRENA
Maison de quartier du Vieux Conflans
4, place de l'église
78700-Conflans-Ste-Honorine.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

Le Bureau du CIRENA.

Site : www.cirena.net
E-mail : contact@cirena.net

Réunion publique du CIRENA

Jeudi 23 Mars à 20h30, Espace Boris Vian, Place Georges Brassens à Achères.

Bulletin d'adhésion individuelle au CIRENA :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Téléphone:

Adresse e-mail :

Cotisation 2006 : 15 euros et plus pour ceux qui peuvent.

Le GPS se démocratise

Longtemps réservés à une clientèle fortunée, les produits personnels de navigation GPS sont désormais accessibles à tous. En raison notamment des packs PDA (assistant personnel de poche) avec module GPS mais surtout des solutions autonomes, les PND (dispositif personnel de navigation). Plus pratiques que les anciens GPS, ils sont moins chers (à partir de 300 euros pour une cartographie France, 500 euros pour une cartographie Europe). En 2004 il s'était vendu 75 000 unités en France, en 2005 il s'en est vendu plus de 300 000. Cette croissance devrait se poursuivre cette année, notamment grâce à la multiplication des offres, de nouveaux produits arrivent chaque mois dans les rayons.

Le PND est un appareil autonome spécialisé dans le guidage routier. Outre les composants purement informatique (processeur, mémoire), il intègre dans son boîtier la puce et l'antenne GPS, un écran en couleurs tactile, un haut-parleur, un lecteur de carte et une batterie. Les appareils sont en général prêts à l'emploi, le logiciel de navigation et la cartographie sont pré-installés ou s'installent automatiquement à la première utilisation.

La cartographie possède des dizaines de milliers de points d'in-

térêts (POI) utiles : stations-services, gares, parking, restaurants, banques, pharmacie, etc .. Jamais fournis en standard les radars peuvent y être ajoutés, vous serez ainsi prévenus de leur présence à leur approche.

Certains systèmes sont capables de prendre en compte les informations trafic pendant la navigation. On peut accéder à ces informations via le TMC (Trafic Message Channel diffusés par les ondes FM-RDS) ou via une connection internet mobile. Dans le premier cas il faut utiliser une antenne TMC souvent optionnelle (service gratuit), dans le second un téléphone mobile relié au GPS (service payant). On devrait voir apparaître en 2006 des GPS autonomes intégrant dans le boîtier l'antenne TMC.

Les accessoires permettant de fixer le GPS dans le véhicule (auto, moto) sont fournis, en général un berceau d'accueil associé à un support ventouse. On trouve aussi dans le kit une alimentation allume-cigare et un câble USB pour relier le GPS au micro-ordinateur. Dans les kits mieux dotés on trouvera une sacoche de transport, une alimentation secteur, une antenne extérieure et parfois une télécommande.

Si vous pensez que la faible utilisation de votre GPS ne justifie pas cet achat, notez qu'il est de plus en plus fréquent de trouver des PND qui possèdent des fonctions multimédias (lecture vidéo, mp3, photos). Il est même possi-

ble pour la plupart d'entre eux de les transformer (sans risque) en véritable ordinateur de poche ouvrant là à toutes les utilisations imaginables sur ce type d'appareil : randonnée pédestre, agenda, bureautique, suivi des comptes, observation du ciel, etc ..

Comment choisir ?

Tous les appareils vous amèneront à votre destination, même s'ils ne vous proposent pas des chemins identiques. Actuellement les logiciels de navigation les plus aboutis au niveau calcul d'itinéraire, précision du guidage et facilité d'utilisation sont TomTom et Navigon qui existe aussi sous la marque Medion et MioMap.

Le matériel est aussi déterminant dans la qualité d'un GPS : ainsi il vaut mieux choisir la dernière puce GPS Star SIRFIII qui permettra une meilleure réception des satellites. La qualité et la taille de l'écran est aussi un élément important à prendre à compte.

Si vous avez un usage uniquement routier de votre GPS, le TomTom One est un bon choix. Pour un usage routier et en randonnée pédestre de même que pour leurs possibilités multimedia, les Medion 350 (grand écran) et Mio 269+ (équipé d'un disque dur) sont les meilleurs choix du moment, tous deux peuvent bénéficier du trafic info. Pour un budget serré les Medion 220T et Medion 240T restent de bons appareils.

VdS

Plus d'infos sur
<http://www.gpspassion.com>



Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil

Le 27 février, le Collectif a rencontré la mairie afin d'évoquer les dossiers en cours. Pour le Collectif étaient présents Mike Close et Robert Landsberger.

La municipalité était représentée par Monsieur le Maire. Monsieur Houllémare était accompagné de Monsieur Boudier, Directeur des services techniques et de Madame Marteau, Adjointe des services techniques.

1 ° / Aménagement RD22 Nord

Monsieur Boudier nous fait part de ses contacts avec le Conseil Général et le Conseil Régional dans le but d'obtenir une subvention pour l'aménagement de circulation douce (piétons, handicapés). Pour obtenir ces subventions, le CG veut un bouclage de circulation douce, le CR veut un plan de site stratégique à site stratégique. La mairie semble prête à financer les trottoirs en fonction de la subvention reçue. Le dossier ne verra pas de solutions en 2006 d'après M. Boudier. Le maire décide de relancer Mr Migeot de Baran, responsable de notre dossier au Conseil Général. Le Collectif demande que les délais annoncés soient raccourcis.

Le Collectif demande également que des passages piétons protégés soient réalisés à chaque intersection de la D22 Nord et ce dans les plus brefs délais. La mairie est d'accord sur ce point sans nous donner de calendrier.

2° / Rue d'Ecancourt

Le Collectif demande à la mairie de prendre contact avec Martine Cartier de la rue d'Ecancourt pour réaménager les emplacements des buses destinés à ralentir les véhicules.

3° / Rue du Cordon

Le Collectif demande la réalisation d'emplacements de Parking par marquage au sol. La mairie demande à Robert Landsberger de lui proposer les plans de ces emplacements.

4°/ Rue de la Chapelle

Le Collectif demande qu'un éclairage spécifique soit aménagé à l'accès du chemin menant au Poney Club. L'accès se fera uniquement depuis l'Hautil par un tourne à gauche. Un panneau d'interdiction de tourner à droite sera mis en place sur la D22. Les véhicules venant de Triel feront demi-tour sur le Parking du Parc aux Etoiles.

5 ° / Place Sudrot et Rue de l'école

Bonne nouvelle : sauf délai de dernière minute les travaux Place Sudrot seront effectués en Avril. La Rue de l'école sera totalement refaite lors des mêmes travaux.

6 ° / Assainissement

La ville de Jouy Le Moutier a un projet de tout à l'égout pour les riverains de la rue du Cordon avec branchement sur le collecteur de Triel, rue des frères Leiris. Il est fort possible que le collecteur de liaison passe par la Rue d'Ecancourt en raison de la pente, avec la réfection totale de la rue d'Ecancourt au programme.

7°/ V88

La mairie suit de près l'évolution du projet. Des réunions ont eu lieu en Décembre 2005 avec Jouy le Moutier et la DDE du Val d'Oise. Le Collectif a fait part de ses soucis

quant à l'augmentation du trafic sur la D22 à l'achèvement du contournement de Courdimanche. Le Collectif fait part de son souhait que la partie Courdimanche-Jouy Le Moutier soit réalisée le plus vite possible, mais cette étape du projet est liée au projet A104.

8°/ Interdiction aux camions

L'accès à Triel par la RD2 depuis la chapelle est interdit aux camions de plus de 12 Tonnes, comme sur la D22 à l'entrée de Chanteloup; Cependant ces véhicules sont autorisés à rouler entre La Chapelle et le haut de la côte de Chanteloup. Le Collectif a demandé à Monsieur Boudier de voir avec le maire de Boisémont la possibilité de sortir de ses archives le projet d'un rond point à la hauteur de Siremballage, ainsi les plus de 12 tonnes pourront être interdits à partir de ce rond point.

9 °/Comptage de véhicules

Monsieur Boudier nous confirme que les comptages constatés par le Collectif sur tout l'Hautil ont été réalisés par les services techniques de Cergy Pontoise. Il contactera la ville nouvelle et communiquera les résultats au Collectif.

Robert Landsberger



Le bruit : Impact de la RD22 à l'Hautil

Durant ces dernières semaines le Collectif pour la sécurité routière sur l'Hautil a procédé à des mesures sonores sur la RD22. Résultats : niveau sonore dépassant les seuils autorisés et vitesse excessive responsable de cette nuisance.

Tondeuse du dimanche, couloir aérien, restaurant bruyant ou encore circulation intense .. les sources de bruit sont donc nombreuses et variées.

Mais qu'est-ce qu'un bruit ? C'est une notion difficile à cerner objectivement puisqu'il s'agit d'un son ou d'un ensemble de sons émis en dehors de toute harmonie régulière. La subjectivité y a donc la part belle.

Les différences de perception n'empêchent pourtant pas les Français interrogés dans les sondages de citer le bruit comme premier problème de proximité, devant l'insécurité et la pollution. Plus proche de nous, en Ile de France, 24 % des personnes interrogées indiquent être dérangées la nuit par le bruit à leur domicile.

Quant aux l'Hautillois, ils sont aujourd'hui touchés essentiellement par les circulations aériennes et routières. Sur le premier point vous êtes régulièrement informé dans ces même pages sur les actions du CIRENA. Nous allons donc ici aborder l'impact de la RD22 sur notre havre de paix.

RD22, un axe bruyant classé niveau 4

Il faut tout d'abord savoir, que la prise de conscience du facteur bruit en tant que nuisance par les pouvoirs publics est relativement récente. La RD 22 a ainsi fait l'objet d'un classement acoustique en 2000. La route a été classée de niveau 4, comme la route prin-

cipale traversant le centre de Triel.

Une nouvelle évaluation de la RD 22 est prévue cette année, et nous devrions nous attendre à une aggravation de la situation, du fait de la forte augmentation du trafic perçue depuis l'ouverture du nouveau pont.

Un classement de niveau 4 indique qu'il y a une gêne reconnue sur une bande de 30 m de part et d'autre de la route.

Un classement de niveau 3 indiquerait une gêne sur une bande de 100 m de part et d'autre de la route. Autant dire que nous serions presque tous concernés.

La gêne est reconnue par les pouvoirs publics lorsque le niveau sonore moyen est supérieur à 65 décibels (dB(A)) pour des mesures faite en façade de maison, 62 dB(A) pour des mesures dites en champ ouvert (sans obstacle autour pouvant réfléchir le bruit). Cette valeur ne parle pas en soi ; simplement, avec ce niveau sonore ambiant, vous devez forcer la voix pour vous faire entendre de votre interlocuteur.

Si cela peut gâcher notre plaisir de jardiner, nous ne sommes pas toujours dehors. Mais ce bruit extérieur se transforme alors en bruit intérieur, dont l'intensité dépend de la qualité d'isolation de nos fenêtres et façades.

Niveau sonore mesuré par le Collectif

Et là, nous commençons à être désagréablement surpris des premiers résultats de mesures effectués chez l'un des membres du collectif. Le niveau sonore mesuré dans la cuisine était comme tous les vendredi matin d'un niveau supérieur à 45 dB(A) malgré le double vitrage, alors que la réglementation impose pour toute nouvelle habitation un seuil maxi de 35 dB(A)

Et le vendredi est un jour calme de la semaine.

3 dB(A) équivaut pour l'oreille à un doublement de l'intensité sonore. 10 dB(A) équivalent donc à une intensité 8 fois plus forte. De quoi commencer une journée déjà stressé.

Dans la chambre à l'étage, toujours abrité par une fenêtre à double vitrage, le niveau sonore était resté supérieur à 50 dB(A) entre 16h et 20h pour ne décroître que très progressivement jusqu'à 23h. Difficile alors pour des enfants de s'endormir aisément.

Or un endormissement difficile diminue d'autant les heures de sommeil. De plus, même si le niveau sonore n'est pas suffisant pour réveiller le dormeur, il induit des accélérations cardiaques qui le perturbent. Or un sommeil de mauvaise qualité a des retentissements sur la vie sociale, les tâches demandant de la vigilance, comme l'apprentissage chez les enfants.

Par ailleurs, même à une faible intensité, le bruit peut être ressenti comme une agression. Il stimule alors la production des hormones du stress, dont les effets à terme peuvent diminuer les défenses immunitaires de l'organisme.

La situation a donc de quoi être préoccupante. Mais comment diminuer le niveau sonore ?

L'Etat privilégie les solutions de traitement à la source, en commençant par la réduction de la vitesse si cela peut être applicable, puis par défaut, en installant des écrans anti-bruit, l'insonorisation des maisons ne devant intervenir qu'en dernier lieu.

Réduire la vitesse

La réduction de la vitesse est-elle si efficace ? Les chiffres parlent

d'eux même.

Prenez une voiture Diesel de gamme moyenne, le niveau sonore à 50 km/h est de 61dB(A). Pour la même voiture, le niveau sonore est de 66 dB(A) quand elle roule à 90 km/h.

Le respect de la vitesse permettrait ainsi de diminuer presque par 4 l'intensité du bruit émise par les véhicules.

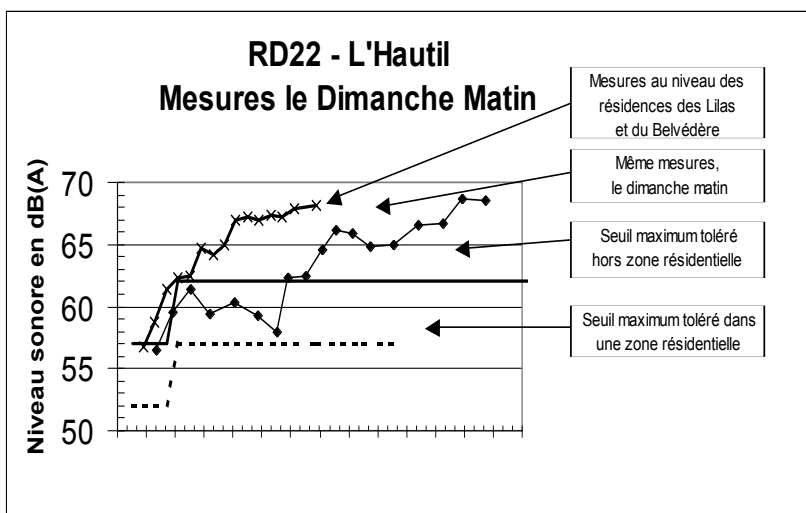
Ces données sont confirmées par les mesures que nous avons réalisées en différents points de la RD22 et la rue de la Chapelle, mesures confirmant l'intérêt des aménagements complémentaires demandés avec insistance par le collectif depuis l'an 2000.

Nous constatons ainsi les faits suivants :

La zone la plus bruyante, là où la vitesse est la plus importante, est la zone RD22 au niveau des résidences du Belvédère et des Lilas. Dès 5h30 du matin, les normes acceptables sont dépassées.

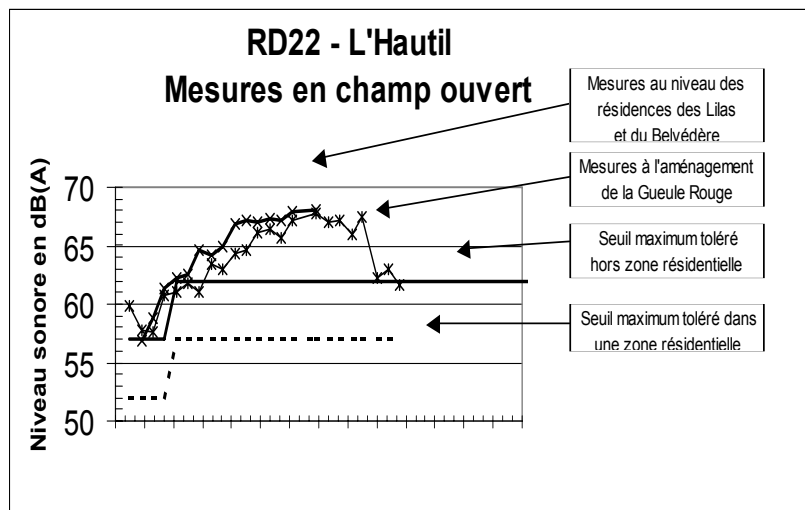
heure à trois quart d'heure de quiétude en plus le matin ; le niveau perçu à 7h à la gueule rouge est en effet le niveau perçu au Belvédère dès 6h du matin. L'effet de l'aménagement disparaît lorsque le trafic est intense, l'ensemble de la file roulant à une vitesse proche des 50 km/h

dB(A) par rapport au seuil maximum toléré, correspondant à un bruit 4 fois supérieur à la limite maximale. C'est comme si vous aviez une tondeuse dans votre jardin, et bien imaginez d'en avoir 4 en même temps et ce toute la journée.



Le dimanche, jour où nous pourrions espérer un repos bien

Ces résultats élevés le dimanche peuvent surprendre, car le trafic n'est pas aussi soutenu qu'aux heures de pointes de la semaine. Un radar apporterait immédiatement la réponse : Le trafic est fluide, et les gens passent en moyenne à des vitesses très élevées.



En conclusion, cette gêne importante de la population de l'Hautil n'est donc en fait qu'une résultante du non respect des limitations de vitesse, ce pourquoi le Collectif se bat depuis plusieurs années.

Au milieu de la rue de la Chapelle, ainsi qu'à la hauteur du Chemin de la Roche, les résultats (non présentés ici) sont aussi préoccupants.

mérité, nous avons la chance d'avoir deux heures de sommeil en plus qu'en semaine, le seuil de bruit étant dépassé à 8h.

Par contre l'effet de l'aménagement réalisé à la Gueule Rouge est clairement perceptible.

Ce qui est plus préoccupant, le niveau s'élève rapidement pour rester toute la journée proche des 68 dB(A). Nos mesures ayant été effectuée en champ ouvert, nous avons donc un différentiel de 6

Le niveau sonore chute d'environ 3dB(A), ce qui laisse une demi-

A la vue de ces faits nous ne pouvons que réitérer nos demandes d'aménagements pour sécuriser les abords de la RD22 et de la rue de la Chapelle, afin que tous les usagers prennent conscience qu'ils traversent une zone urbaine et ainsi respectent la quiétude de notre environnement.

Stéphane Desvignes

Science et Esthétisme au Parc aux Etoiles

Drôle d'endroit pour une rencontre !

Au Parc aux Etoiles à Triel, du 5 février au 23 avril 2006 venez voir une exposition de peintures sur le thème : SCIENCE ET ESTHÉTISME.

L'artiste Triéloise Armelle Martinière s'est confrontée par une démarche audacieuse à la rencontre de l'esthétisme et de la science sur les lieux mêmes où cette dernière est quotidiennement pratiquée. Mais ce n'est pas un hasard puisqu'elle nous déclare que c'est "attirée par ce lieu unique qu'est le Parc aux Etoiles, [qu'elle] décide de présenter son concept. [Alliant] trois domaines d'expression : la peinture, la photographie et la mise en scène. C'est une recherche autour du cadrage permettant la découverte de multiples facettes du tableau originel, et ce, grâce à la photographie."

L'objectif étant de "créer une interactivité entre un lieu de culture scientifique (le Parc aux Etoiles) et le domaine artistique (une exposition de peintures) il permet d'attirer un public différent " qui peut créer sa propre perception des tableaux, ceux-ci constituant un élément décoratif dans le respect des lieux qui les accueille. Les enfants ne s'y trompent pas qui l'expriment par leurs observations.

Une exposition à voir sans modération par les scientifiques comme par les amateurs d'art. Surprises assurées.

C.B.

Contacts: 01.39.74.75.10 et <http://www.parciauxetoiles.com>



A104 : participez au débat public !

Le débat public sur le projet de prolongement de la Francilienne aura lieu du 8 mars au 6 juillet 2006. A l'issue du débat le gouvernement devra décider s'il poursuit ou non le projet et dans l'affirmative préciser le tracé qu'il aura choisi. L'enquête d'utilité publique pourrait avoir lieu en 2009, le début des travaux en 2011 pour une mise en service en 2015.

Ouverture du débat à Pontoise

"De la colère et de la modération. Des cris et des arguments. Près de 1 500 personnes étaient au rendez-vous de la réunion d'ouverture du débat public le 8 mars au Hall St-Martin, à Pontoise. De 20 h 45 à 1 h 15 du matin, partisans et adversaires du projet soumis au débat public — ou de l'un ou l'autre des cinq tracés — ont confronté leurs points de vue

devant un public particulièrement réactif.

Après une intervention de Bertrand Landrieu, préfet de région Île-de-France et préfet de Paris, Jean Bergougnoux, président de la Commission particulière du débat public (CPDP) a rappelé les principes et les "règles du jeu" du débat public. Il a notamment précisé que le rôle de la CPDP et de ses membres consiste à "informer, écouter et rendre compte des débats". Après la réunion de synthèse du 6 juillet, il a annoncé pour fin juillet la réalisation du compte rendu "objectif et neutre" du débat public. Il a explicité également les engagements pris par la CPDP vis-à-vis du public, développés dans la brochure Le débat public et vous.

Francis Rol-Tanguy, directeur régional de l'Équipement d'Île-de-France

et Eric Debarle, responsable de la mission A 104, ont ensuite expliqué, au nom du maître d'ouvrage, le projet soumis au débat public et ses cinq options de tracés.

Après des échanges avec la salle sur des questions liées au débat public, Jean Bergougnoux a ensuite donné la parole à de nombreux intervenants.

- Les Verts se sont déclarés les adversaires résolus de toute nouvelle autoroute en Île-de-France et ont préconisé le développement de modes de transports alternatifs et du transport collectif.

- Plusieurs élus (dont le président de la communauté d'agglomération de Cergy, les maires de Saint-Germain-en-Laye et de Poissy) ainsi que le président de la CCI de Versailles défendent, au nom du développement économique, le tracé retenu en

1997, appelé aujourd'hui tracé "rouge". Ils ont développé leur position en expliquant pourquoi, selon eux, ce tracé répond le mieux aux objectifs du projet tout en soulignant que des moyens efficaces de protection des habitants et de l'environnement devront être mis en œuvre.

participants à cette réunion à s'engager en confiance dans l'exercice de démocratie participative auquel les convie la CPDP par la voix de Jean Bergougnoux. "Cela n'a rien à voir avec une enquête publique, a-t-elle dit. Pour une fois que vous pouvez réellement influencer sur une décision,

public : le mercredi 22 mars, à Andrésy – 20 h 30 – Espace Julien Green, boulevard Noël-Marc.

La Commission nationale du débat public (CNDP) met à disposition de tous les informations complémentaires sur le débat et le projet de prolongement



- Les sympathisants du COPRA 184 (Collectif pour la protection des riverains de l'A184) combattent vigoureusement ce tracé. Pour eux, une autoroute en zone fortement urbanisée présenterait des "risques inacceptables", notamment en matière de santé publique. Le président du COPRA a promis une bataille "sans répit et sans merci".
- Au delà de cet affrontement sur le "tracé rouge", les autres options proposées par le maître d'ouvrage, notamment les tracés "violet" et "bleu" ont fait l'objet de prises de position, là encore largement contradictoires.

Les orateurs ont finalement tous pu s'exprimer malgré un bruit de fond quasi-permanent, dominé parfois par les sifflets et les cornes de brume. En fin de soirée, Maître Corinne Lepage, ancien ministre, s'exprimant en tant que conseil du COPRA, a invité les

profitez-en !"

Les manifestations ont pris parfois une telle ampleur que le président s'est vu obligé de menacer d'interrompre les débats s'ils ne se déroulaient pas "dans un climat de respect".

Quelque 200 questions ou prises de position ont été formulées, par écrit, émanant d'un public déjà bien au fait des grandes problématiques. Une quarantaine d'entre elles ont été portées au débat en séance, soit directement par leurs auteurs, soit par l'intermédiaire des membres de la CPDP. "Les questions fondamentales ont été posées, s'est réjoui Jean Bergougnoux, et il appartiendra maintenant aux réunions de proximité et aux réunions thématiques de les approfondir."

Prochain rendez-vous du débat

de la Francilienne de Cergy-Pontoise à Poissy-Orgeval sur son site internet : <http://www.debatpublic-francilienne.org/index.html>

On y trouvera donc toutes les études relatives à ce projet :

- Objectifs du prolongement de la Francilienne (déplacements et enjeux économiques)
- Territoires concernés par les différents projets
- Situation du trafic routier
- Coûts et financements possibles
- Impacts environnementaux sur l'eau, l'air, le bruit et sur les paysages et milieux naturels.

A ce sujet est évoqué l'impact du passage de l'autoroute au pied du coteau de l'Hautil (coteau et bois de l'Hautil).

VdS

Plus de sacs de caisse en plastique !

Les chiffres sont sans appel : plus de 15 milliards de sacs, représentant 60 000 tonnes de plastique et donc autant de déchets à traiter pour un coût avoisinant les 10 milliards. Bien que convertit en sacs-poubelle par 80% des consommateurs, une grande partie de ces 15 milliards de sacs de caisse, diffusés en France, finit dans la nature. On estime ainsi à 122 millions, le nombre de sacs présents sur le littoral français de façon continue et durable (leur dégradation pouvant durer 400 ans). Et plus d'1 million d'oiseaux et 10 000 mammifères marins et tortues sont chaque année, à cause d'eux, victimes d'étouffement, d'occlusion intestinale.

500 milliards de sacs sont distribués dans le monde (16 000 par seconde), correspondant à 2 millions de tonnes plastique.(1)

Personnellement, je suis ravie qu'Atac comme Leclerc, Ed et j'en passe fassent payer les sacs. Et

quand je vais à Champion, je demande régulièrement : " Alors, les sacs, quand allez vous arrêter de les donner ?"

Qui n'a été choqué par les paysages que l'on voyait autour du Leclerc de Carrières sous Poissy, près de la D55, et qui sont toujours visibles à Fiens, quand on se dirige vers l'A13 ? Et la décharge de Marseille à Entressen, vous connaissez ? On en a beaucoup parlé il y a quelque temps, quand, par les jours de mistral, des milliers de sacs envahissent champs, prairies et arbres, sur les dizaines de km. Quel beau spectacle ! J'ai ressenti les mêmes sentiments de désolation en Chine, en Algérie, en Bulgarie, où j'allais observer les oiseaux sur les bords de la Mer Noire...

Autrefois, dans les épiceries, les graineteries, des sacs de riz, de lentilles, de graines diverses et inconnues vous accueillait et des odeurs subtiles vous chatouillaient les narines. Fini tout ça, à moins d'aller dans des boutiques chics. Plastique, plastique, plastique...

Revenir en arrière est impossible ni

souhaitable, mais les faits sont là...

Dans le monde, les problèmes sont similaires et depuis plusieurs années, des pays ont pris les problèmes à bras le corps. Certains ont interdits les sacs gratuits : félicitations à la Corée du sud, l'Islande, Hong Kong, Shanghai, l'Ouganda, le Rwanda, ces 2 derniers pays étant considérés sous développés. Bravo à la Corse qui, depuis 2003, ne distribue plus de sacs jetables. Des efforts aussi en Savoie, dans les Alpes de Haute Provence, à l'île de Ré...



Si la solution est connue, elle implique l'adhésion de tous au quotidien, pour en faire un succès. Ainsi, la communauté de agglomération de 'Tour(s) plus' innove avec une opération de sensibilisation complétée par une distribution gratuite, volontaire de 10 000 cabas réutilisables, dans le cadre de la semaine du développement durable.

Allemagne, Danemark, Irlande, Malte et Suisse taxent les sacs d'un montant correspondant à leur coût de retraitement. Avec de telles mesures, les résultats ne se sont pas faits attendre. Des diminutions de 60 à 80 % du volume distribué ne sont pas exceptionnelles.

Pour que ce type d'opération s'inscrive réellement dans le cadre du développement durable, il reste à avoir des sacs réutilisables fabriqués localement, ce qui n'est pas systématiquement le cas. A ce sujet, il est surprenant de voir le sac cabas vendu par WWF France, réalisé en polyester et fabriqué en... Chine.

Il ne faut pas rêver. Les industriels ont contourné cette action écologique. Ils commencent à diffuser des sacs en

"dégradables" ou "à durée de vie maîtrisée". Mais ces produits ne sont pas biodégradables. Il y a confusion. Ils peuvent, dans ce cas, se réduire en confettis, voire, en poussière indestructible, qui vont persister et s'accumuler dans l'environnement pendant plusieurs siècles. Quel est l'effet de ces micro-poussières sur notre santé ? Risquent-ils de passer dans la chaîne alimentaire ? Question sans réponse pour l'instant. Dans l'eau, sans photo-dégradation, ces sacs restent intacts et vont causer les mêmes dégâts que les sacs plastiques dans la mer !

Pour les rendre "dégradables", les fabricants ajoutent au polyéthylène un additif de déstabilisation dont la composition n'est pas communiquée. Des études récentes montrent qu'il s'agit de produits toxiques, à bases de di-thio-carbamates, pesticide, qui peut contenir des métaux lourds. Ces additifs sont libérés dans le milieu lors de la fragmentation des sacs dont les constituants ne sont ni compostables ni biodégradables. Enfin ces sacs ne sont pas conformes aux normes récentes sur les matériaux d'emballage biodégradables (2).

Le terme sac "dégradable" est trompeur, les consommateurs sont abusés. La situation environnement va s'aggraver... On peut demander au ministère responsable de s'en occuper ! Et à l'Europe ? Est-ce rêver ?

Une solution peut-être ? Les sacs de Yokozuna en amidon de... maïs.

Yokozuna propose un sac biodégradable, entièrement recyclable. Dans la nature, il devient engrais naturel. Adopté par les boutiques bio, il est 5 fois plus cher qu'un sac en plastique et a du mal à pénétrer dans la grande distribution. Yokozuma a vendu environ 25 millions de ces sacs, travaille avec les associations locales de défense de l'environnement, les chambres d'agriculture et les collectivités locales (3).

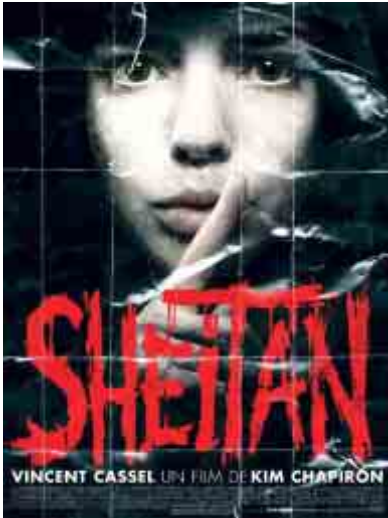
Françoise Magnard

(1) Univers Nature

(2) BioEco

(3) l'Entreprise.com

Cinéma



Sheitan.

Film français de Kim Chapiron. 2006.

En salles depuis le 08 février.

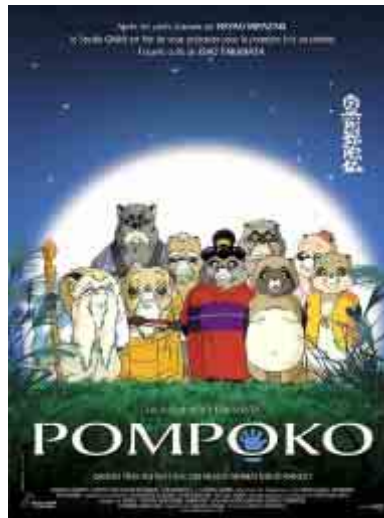
Une bande de jeunes lascars partent en campagne invitée par une charmante demoiselle la veille de Noël et les choses dérapent, dérapent sévère même lorsqu'ils feront mieux connaissance avec Joseph, le blédard campagnard, joué par un Vincent Cassel en très bonne forme.

Kim Chapiron hésite entre le film comique, genre le 9-3 chez les bouzeux et le film d'épouvante. Ce manque de délimitation du sujet ne donne pas vraiment de

profondeur au récit et laisse l'action sans fondement ni suspense. N'empêche qu'on se marre parce que les kaïras apparaissent tantôt innocemment bêtes, tantôt touchantes mais toujours criantes de vérité. Le jeu des acteurs sonne juste même si la simplicité des personnages et des dialogues ne leur offrira pas un prix d'interprétation.

Sheitan est un premier film qui aura au moins le mérite de proposer une autre facette du travail artistique des populations jeunes banlieusardes et met en scène des talents prometteurs.

Pompoko



Film d'animation japonais réalisé par Isao Takahata.

En salles depuis le 11/01/06. A l'Utopia dès le 21/02.

Bienvenue dans le monde des Tanukis ! Sorte de grosse peluche, croisement réussi entre le panda et le raton laveur, le tanuki est doué d'un pouvoir particulier : il peut se transformer en pratiquement tout ce qu'il désire. Alors qu'il vivent heureux dans la forêt, dans la joie et la bonne humeur, cohabitant en harmonie avec les quelques habitants et les fermiers, la croissance économique incontrôlable de la fin des années 60 pousse le gouvernement à construire la ville nouvelle de Tama aux alentours de Tokyo. Autant dire que c'est la cata pour les Tanukis : leur habitat devenu trop étroit, eux qui jadis étaient prospères et pacifiques vont désormais se faire la guerre, l'enjeu étant de préserver son petit bout de territoire. Mais très vite les Tanukis se rendent à l'évidence : les hommes ne laisseront jamais assez de forêt pour la survie d'aucun d'entre eux.

Pompoko est un miroir qui nous est tendu, une fable écologiste et humaniste qui pose la question de l'urbanisation et du sort des populations rurales. Un nouveau petit bijou des désormais incontournables Studios Ghibli qui ravira les fans et les autres.

Lofti Hammou

Attention au 118



que c'est séduisant. Mais comme rien n'est jamais vraiment gratuit, faites attention.

Par exemple si vous appelez un numéro en 118 (les nouveaux

On parle beaucoup de téléphonie gratuite par Internet et c'est vrai

numéros des renseignements, qui sont payants), s'il vous est proposé d'entrer en relation avec le numéro qui vous est communiqué, la relation devient payante.

Un client vient de payer 90 € pour une conversation de 20 minutes via un 118... certes ce prix exorbitant était dû à une erreur et le client a été remboursé * mais prudence ...

Notez le numéro et rappelez, la gratuité appelle la vigilance.

Source : Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR)

* Free a quand même mis plusieurs mois pour reconnaître l'erreur et rembourser le client.

MC

La flore Réunionnaise

Notre ami Patrick GATEFAIT, Président fondateur de BVH, s'est récemment installé de nouveau à Triel après quelques années de vadrouille dans les Yvelines. A peine revenu, son entreprise lui a demandé de prendre des responsabilités dans les pays francophones en Océan Indien, à partir de la Réunion.

Fidèle à ses habitudes, Patrick s'est intéressé tout de suite à la nature et, appareil de photo en main, a fait un petit tour dans l'île, tout en évitant les zones où l'épidémie de Chikungunya s'est propagée.

Nous avons demandé à Patrick de nous envoyer un petit article pour le Planitre.

MC

Voilà les champignons que nous trouvons à La Réunion, des cèpes un peu plus gros qu'à l'Hautil.

En Kréol, oui j'écris bien Kréol comme ici et non créole comme chez

vous ! En kréol, ils diraient " le champignon lé la " !

Ces cèpes, et là je donne le coin, ce n'est pas dans mes habitudes, sont



en face du cimetière des français où repose Leconte de Lisle, à la sortie de Saint Paul.*

Allez voir sous les filaos, oui là où sont les grands lézards, au bord de la grotte des premiers français.

Vous avez également pas mal de bananiers et de manguiers dans ce coin.

Avec un peu de bonheur vous verrez des pailles en queue, les oiseaux qui nichent dans les falaises de lave.

*Charles Leconte, dit Leconte de Lisle, est né dans l'île Bourbon - aujourd'hui la Réunion - en 1818. Après une adolescence dans cette île, dont il conservera toujours le souvenir, il voyage aux Indes et arrive en France pour poursuivre ses études. Il s'y passionne pour la politique, notamment pour les idées démocratiques et fouriéristes et pour les phalanstériens. Mais il y renonce assez vite, déçu par l'échec de la Révolution de 1848 et par l'avènement du Second Empire.

Il se consacre dès lors à la poésie et devient le chef de file de l'École parnassienne.

En 1871, il est nommé bibliothécaire du Palais du Luxembourg, poste qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1894.

De Motte à motte

Des oeufs en herbe

Les coquilles d'oeufs vides font d'excellents godets pour faire des semis, mais aussi pour fêter la période de Pâques.

Travaillez avec des oeufs crus plutôt que cuits. Une fois la coquille légèrement fendillée, il suffit d'enlever délicatement les morceaux du dessus, récupérer blancs et jaunes qui serviront à confectionner un gâteau. Passez la coquille à l'eau pour éliminer les traces d'albumine.

Les remplir de terreau de semis, puis installer les graines. Après avoir arrosé le terreau, mettez les

oeufs au chaud et attendez la germination.

Quand les plantes deviennent trop grandes, brisez la coquille et replantez le tout en pot. Préférez les aromates, plantes qui grimpent.



Cet atelier dégourdira les mains des petits et des grands, annonçant que l'hiver est fini et que le printemps arrive !

Syviane

15 Mars

"Taille tôt, taille tard mais taille en Mars".

4 Avril

"Quand Saint Ambroise fait neiger de huit jours froids, gare au danger."

Bon appétit !

Potage aux moules

Pour quatre personnes.

2 litres de moules,
2 jaunes d'oeufs,
2 dl de crème,
150 g de beurre,
1 oignon,
1 blanc de poireau,
1 branche de céleri,
sel et poivre.

Eplucher, laver et couper finement les légumes. Mettre 100 g de beurre dans une casserole moyenne, le faire fondre doucement, ajouter les légumes émincés, bien remuer, couvrir la casserole et laisser mijoter pendant 4 à 5 minutes.

Gratter, laver les moules, les mettre dans une casserole à feu vif. Attendre qu'elles soient toutes ouvertes en ayant soin de les remuer plusieurs fois et ajouter 1/2 litre d'eau froide, attendre l'ébullition.

Les retirer et conserver l'eau de cuisson. Quand les légumes sont

bien revenus au beurre, verser dessus l'eau des moules et laisser cuire pendant 20 minutes, la casserole étant couverte.

En fin de cuisson passer ce bouillon à travers une passoire très

fine afin de débarrasser des morceaux de légumes qu'il contient, puis lui faire reprendre l'ébullition.

Mettre les 2 jaunes d'œufs dans un saladier, verser dessus, en remuant, un peu de bouillon, et hors du feu, verser le contenu du saladier dans le bouillon.

Ajouter la crème avec un peu de beurre.

Mettre les moules bien chaudes dans une soupière, verser le bouillon dessus et un peu de cerfeuil haché.



Servir bouillant avec des petits croûtons.

CB



Agenda

- **Jeudi 23 Mars**, Réunion publique du CIRENA, à Achères 20h30, Salle Boris Vian
- **Samedi 25 Mars**, Assemblée Générale de Bien Vivre à l'Hautil, à 18h00 au chalet. Attention, nouvelle entrée par le Poney Club.
- **Mardi 6 Juin**, dans le cadre du débat public, Réunion thématique sur l'A104, à 20h30 Espace Rémi Barrat.
- **Vendredi 9 Juin**, Réunion de quartier avec la Mairie, 20h30 Espace Senet.
- **Samedi 24 Juin**, Feux de la Saint-Jean au Parc aux Etoiles.

Hautil Pratique

Numéros utiles



Pompiers de Triel-sur-Seine :	01 39 70 71 76
Pompiers	Le 18
Police Secours	Le 17
Gendarmerie	01 39 74 52 12
Commissariat de Poissy	01 39 22 27 27
SAMU	Le 15
Hôpital de Poissy - Urgences	01 39 27 51 17
Hôpital de St. Germain - Urgences	01 39 27 41 00
Hôpital de Meulan - Urgences	01 30 22 43 33
Centre Antipoison (Paris 10 ième)	01 40 37 04 02
Ambulance Poissy	01 39 65 12 38
Ambulance Verneuil	01 39 65 71 92
GDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 18 18
EDF Sécurité / Dépannage	01 39 75 19 19
SIVaTRU (Questions " Tri sélectif")	01 39 27 08 71
Office Nationale de la Chasse	01 44 15 17 17
Mairie de Triel-sur-Seine	01 39 70 22 00

Av. du Général Gallieni (direction de la Gare).

Horaires d'ouverture :

les samedi, dimanche et lundi
du 1er avril au 30 septembre, 9h-12h30 et 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 9h30-12h30 et 14-17h

le vendredi
du 1er avril au 30 septembre, 14-19h
du 1er octobre au 31 mars, 14-17h

accepte les verres, plastiques, piles, peintures, huile de vidange, cartons, encombrants, tontes de gazon et petits gravats.

gratuit pour les habitants de Triel, carte d'entrée avec photo d'identité obligatoire.

Déchetterie de Triel



Ont collaboré à la réalisation de ce numéro du Planitre :

Claude Barouh, Mike Close, Stéphane Desvignes, Vincent Di Sanzo, Sylviane Dorizon, Lionel Fréjaville, Patrick Gatefait, Lotfi Hammou, Robert Landsberger, Françoise Magnard

Mise en page : Vincent Di Sanzo

Contact : planitre@hautil.org ou tél : 06.12.72.06.97

Retrouvez Bien Vivre à L'Hautil sur internet

hautil.org, c'est le site internet qui se fait l'écho de notre vie locale :

- des dossiers (les carrières de gypse, les antenne-relais, l'intercommunalité, etc..),
- des nouvelles du hameau et de ses alentours,
- des infos pratiques, nos bonnes adresses,
- notre agenda,
- la possibilité de poster des petites annonces ou bien de participer à des forums,
- l'accès à de nombreux services pratiques (prévision météo, annuaire, trafic routier,..),
- des relevés météo publiés mensuellement depuis décembre 2002,
- le Planitre, votre journal d'information, disponible en ligne en couleur, au format pdf
- des fonds d'écran à télécharger pour votre ordinateur (paysages, faune et flore de l'Hautil)



Si vous désirez faire passer un article dans le Planitre, n'hésitez pas à nous le faire parvenir par courrier ou par e-mail : planitre@hautil.org

à vos crayons,

à vos claviers,

Nous serions ravis d'accueillir dans l'association les familles récemment installées à L'Hautil ainsi que, bien évidemment, ceux et celles d'entre vous qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. C'est ensemble que nous pouvons améliorer la sécurité routière dans notre hameau et préserver notre cadre de vie.

Il vous suffit d'établir un chèque de 18 € (ou plus), pour une famille, (11 € pour les personnes seules), à l'ordre de " Association Bien Vivre à L'Hautil " et de le glisser dans la boîte à lettres du Président ou de l'adresser au Trésorier Roland MAGNARD, pour que votre famille soit inscrite. Un reçu vous sera adressé.



BIEN VIVRE A L'HAUTIL - ADHESION 2005

A retourner à : Roland MAGNARD, 13 Chemin de l'Ecole, 78510 Triel-sur-Seine
ou à Lionel FREJAVILLE, 4 allée Claude Monet, 78510 Triel-sur-Seine.

Nom : Prénom épouse:

Adresse: Prénom époux :

.....
.....

Tél : Email :

Adhésion à régler par chèque à l'ordre de BVH :

- Famille, 18€
- Individuel, 11€